



MOTION DU COMITE D'ENTREPRISE DU GROUPE NICE MATIN

Réunis le 19 juin 2019 en comité d'entreprise extraordinaire, en présence de l'administrateur judiciaire, maître Xavier Huertas et de maître Denis Del Rio, tous les élus exigent de MM. Xavier Niel et Iskandar Safa de communiquer aux représentants des salariés du comité d'entreprise de la SAS Groupe Nice-Matin les éléments précis des offres relatives à la reprise des actifs de l'entreprise.

Cette demande relève d'un caractère d'urgence, les 456 salariés actionnaires seront convoqués le 28 juin pour une assemblée générale programmée le 12 juillet 2019.

Les représentants du personnel sont dans l'attente, avant le 28 juin, de la présentation d'un véritable plan de sauvegarde avec, à la clef, les éléments chiffrés de reprise des actifs, du périmètre social de reprise, de maintien de l'emploi, des plans industriels et éditoriaux ainsi que des projets de développement et d'investissement.

Cette motion a été votée à l'unanimité.

Fait à Nice
Le 19 juin 2019

Signature du secrétaire
du comité d'entreprise

Alexandre SARE

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'Alexandre SARE', with a long horizontal flourish extending to the right.